

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Gendarmerie de l'armement

**Décision n° 2887 du 13 décembre 2010 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie de l'armement**

NOR : IOCJ1031709S

Le commandant de la gendarmerie de l'armement,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision n° 2801 du 1^{er} décembre 2010 (NOR : IOCJ1029453S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} janvier 2011 :

Beauvié Alain	Nigend : 97 692	Numéro de livret de solde : 5 102 660
---------------	-----------------	---------------------------------------

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} janvier 2011 :

Bonnet Jean-Luc	Nigend : 135 803	Numéro de livret de solde : 5 322 104
-----------------	------------------	---------------------------------------

Article 3

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} janvier 2011 :

Giboire Frédéric	Nigend : 163 985	Numéro de livret de solde : 8 020 543
------------------	------------------	---------------------------------------

Article 4

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} janvier 2011 :

Lemesle Éric	Nigend : 177 551	Numéro de livret de solde : 8 029 149
--------------	------------------	---------------------------------------

Fait le 13 décembre 2010.

Le colonel,
commandant la gendarmerie de l'armement,
C. FRITSCH